



Présentation de la Commissaire aux services en français, Kelly Burke
Introducing French Language Services Commissioner Kelly Burke

Ombudsman Paul Dubé : Bonjour Mesdames et Messieurs. Merci d'être ici aujourd'hui. Merci également à toutes celles et tous ceux qui nous regardent en direct sur Internet. *Welcome everybody.*

Je suis très heureux de vous présenter la nouvelle Commissaire aux Services en français de l'Ontario, Kelly Burke.

Avant de vous dire pourquoi M^{me} Burke a été choisie à l'unanimité par notre comité de sélection, je tiens à remercier Linda Cardinal, de l'Université d'Ottawa, et l'Université de l'Ontario français, ainsi que Michel Carrier, ancien Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, de leurs contributions à ce processus de sélection complexe et important. Ils ont généreusement donné de leur temps au cours de nombreux mois et je leur en suis très reconnaissant. Leur sagesse et leur expérience ont contribué au succès de ce processus.

Vous savez, depuis que nous avons commencé à assumer les responsabilités relatives aux Services en français, le 1^{er} mai 2019, mon équipe et moi avons travaillé sans relâche pour mettre à profit le travail de l'ancien Commissaire, pour créer une Unité des services en français capable de promouvoir efficacement les services en français et de protéger vigoureusement les droits linguistiques en Ontario.

Trouver la bonne personne pour remplir ce rôle de Commissaire était crucial à cet objectif, et c'est pourquoi j'ai réuni un comité d'experts linguistiques, mondialement reconnus, pour nous aider dans le processus de recrutement. Et c'est pourquoi aussi nous avons pris le temps requis pour trouver la personne la mieux qualifiée. Il n'y avait pas de date limite, et notre objectif était de découvrir le meilleur candidat ou la meilleure candidate possible – et non de pourvoir un poste le plus vite possible.

Finding the right person to fill the role of Commissioner was crucial to this objective, and that is why I convened a panel of internationally recognized language experts to assist with the recruitment and that is why we took the time necessary to find the right person. There was no deadline and our objective was to find the best candidate possible, not to fill a position as quickly as possible.

The person I have selected to lead this team as Commissioner is the most qualified and best-suited person that we found in our nationwide search and someone who really needs no introduction to leaders and influencers in Ontario's francophonie.

La personne que j'ai sélectionnée pour mener cette équipe, en tant que Commissaire, est la plus qualifiée et la plus compétente que nous ayons trouvée durant notre recherche nationale, et c'est quelqu'un qui n'a pas vraiment besoin d'être présenté aux décideurs et aux influenceurs de la francophonie de l'Ontario.

Pour celles et ceux qui ne la connaîtraient pas, je dois dire que nous avons eu de la chance de trouver quelqu'un de l'envergure et de l'expérience de M^{me} Burke pour prendre le poste de nouveau Commissaire aux Services en français. Nous sommes à un moment historique, et nous compterons sur son leadership pour mettre en œuvre, avec succès, notre stratégie de promotion des droits aux services en français, en Ontario.

En tant qu'ancienne sous-ministre adjointe aux Affaires francophones en Ontario, M^{me} Burke a joué un rôle clé dans la plupart des projets importants de l'histoire récente de la francophonie. À titre d'exemples, je mentionnerai la création d'un monument à Queen's Park pour marquer le 400^e anniversaire de la présence française en Ontario, et la mobilisation de la communauté pour un projet pilote visant à améliorer l'accès à la justice en français à Ottawa.

Comme les médias l'ont dit, et je cite : « Elle a un grand professionnalisme et une sensibilité francophone extraordinaire. Comme sous-ministre adjointe, elle était reconnue pour son influence au sein de la bureaucratie et sa capacité de faire avancer les dossiers.

En plus d'avoir veillé à l'application de la Loi sur les services en français, Kelly a fait preuve d'une vision, d'un leadership et d'une expertise solides à la barre des Affaires francophones.

Les nombreuses compétences de Kelly Burke, avocate de formation, lui ont valu de jouer des rôles clés en matière d'éducation francophone et d'accès à la justice en français, particulièrement. »

Voilà les compétences qu'elle emploiera désormais, en tant que Commissaire aux Services en français, et en tant que membre essentielle de mon équipe de haute direction. Les francophones en Ontario en bénéficieront grandement et le Bureau de l'Ombudsman en aura plus de force par conséquent.

Vous pouvez vous attendre à ce que M^{me} Burke soit proactive, très présente et très ouverte à la communauté francophone. Elle s'efforcera d'établir des relations et capitalisera sur l'indépendance et la crédibilité du Bureau de l'Ombudsman pour promouvoir les droits aux services en français en Ontario. En tant que partie intégrante d'un organisme plus vaste, avec plus de ressources que jamais, la Commissaire aux Services en français est bien placée pour apporter des changements efficaces et pour défendre les droits linguistiques.

Comme je le dis depuis le 1^{er} mai de l'an dernier, je suis convaincu que les meilleurs jours pour les droits aux services en français en Ontario ne sont pas révolus, mais à venir.

Les personnes de la communauté francophone qui ont apprécié la passion et l'influence de M^{me} Burke en tant que sous-ministre adjointe aux Affaires francophones devraient être ravies qu'elle dispose maintenant d'une plate-forme plus efficace pour garantir la reconnaissance du fait français en Ontario et pour promouvoir le respect des droits linguistiques.

L'embauche de M^{me} Burke à titre de Commissaire – au niveau d'Ombudsman adjointe – témoigne de mon engagement en tant qu'Ombudsman envers les droits aux services en français, et je peux vous garantir qu'elle sera pleinement soutenue dans tous ses efforts. Avant de répondre aux questions, j'aimerais céder la parole à M^{me} Burke, qui aura quelques mots à vous dire. Kelly?

Commissaire Kelly Burke : Alors évidemment, Paul, un très grand merci et pour les beaux compliments que tu partages avec la foule aujourd'hui. Évidemment, un grand plaisir d'assumer ce rôle et d'être à tes côtés le long de ce chemin qui va venir à de grandes réussites pour la communauté et ainsi dans le cadre de cette conférence de presse. Merci également à tous ceux et celles qui sont ici présents, présentes aujourd'hui. Je vois mes collègues, anciens collègues et nouveaux collègues, et je vous remercie d'être ici aujourd'hui, et ceux et celles qui participent en ligne. Je suis honorée d'avoir été sélectionnée par l'Ombudsman pour prendre le rôle de sous-Ombudsman et Commissaire aux Services en français.

C'est un privilège de faire partie d'un organisme qui est renommé en tant qu'agent de changement positif. Comme je suis membre de la fonction publique de l'Ontario depuis longtemps, je connais déjà assez bien le Bureau de l'Ombudsman et le travail exceptionnel pour lequel il est si bien reconnu. Depuis plus de 40 ans, ce Bureau est reconnu comme un organisme qui améliore la gouvernance en Ontario, en favorisant la transparence, la responsabilisation, l'équité et le respect des droits.

Je suis toute entière enthousiaste à l'idée de pouvoir continuer à travailler à la promotion des droits aux services en français, comme je l'ai fait d'ailleurs durant toute ma carrière professionnelle. Aussi bien dans mon travail en tant qu'éducatrice, que d'avocate et de fonctionnaire. J'ai toujours été passionnée par les affaires francophones et par la reconnaissance des droits linguistiques en français en Ontario.

J'ai sollicité ce rôle car il m'offre une occasion unique de contribuer, par mes connaissances et mon expérience, à la promotion des droits aux services en français dans un organisme renommé pour son efficacité. Comme je pourrai m'appuyer sur les connaissances d'experts et des ressources au Bureau de l'Ombudsman, je réfléchis avec enthousiasme à ce que l'Unité des services en français pourra accomplir pour les francophones et les francophiles en Ontario.

Beaucoup d'entre vous me connaissent, bien sûr. J'ai travaillé avec plusieurs d'entre vous et je peux vous garantir que j'apporterai à ce nouveau rôle la même énergie et le même sens de l'engagement que j'ai fait dans mes postes antérieurs. Il y aura une certaine phase d'apprentissage, pour que je fasse la transition à la fonction publique au Bureau de l'Ombudsman, et je prendrai le temps nécessaire de connaître mes collègues et mon équipe. Je tiens à remercier également mon prédécesseur, Maître Boileau, pour son engagement et ses accomplissements en tant que Commissaire pendant plus que 10 ans. Comme vous avez compté sur lui, vous pouvez compter sur moi afin d'être proactive, très présente, et ouverte à la communauté une fois que je commencerai à communiquer avec tous les intervenants et intervenantes pour discuter des enjeux auxquels fait face la communauté francophone et des solutions. Merci encore d'être parmi nous aujourd'hui et au plaisir de se revoir et de se retrouver dans les semaines à venir. Merci.

Ombudsman : Donc, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Q : Est-ce qu'il y a eu une accumulation des plaintes à votre bureau depuis que la période entre deux, entre la passation, un peu, des pouvoirs? Est-ce que vous avez réussi à en traiter autant?

Ombudsman : Écoutez, c'est difficile de les compter maintenant parce qu'on est en train de changer de processus et améliorer le service aux francophones. Ce qui existait auparavant, c'était un portail – les plaintes étaient soumises à travers un portail électronique et puis elles étaient transférées aux divers ministères, et maintenant on est en train de changer ce processus-là pour faire en sorte qu'on appelle les plaignants maintenant, on pose des questions, on va plus profondément dans les plaintes. Donc, on est en train de changer le système et d'ici au prochain rapport annuel, on aura des statistiques à partager.

Q : Mais vous ne savez pas s'il y en a eu, si ça vous prends plus de temps à les traiter, ces plaintes-là? Vous n'avez aucune idée? Est-ce que le nouveau processus va être plus long?

Ombudsman : Non, pas du tout, pas du tout. En fait, on a un travail d'équipe, donc les plaintes sont partagées et discutées en groupes souvent, donc tout me laisse croire que les plaintes vont être réglées plus efficacement, plus rapidement.

Q : M. Dubé, est-ce que vous êtes en train de dire que, sous le règne de M. Boileau, le règne – j'utilise le terme très librement – que les gens n'étaient pas contactés? C'est quoi la différence entre, vraiment dans...?

Ombudsman : C'est que les plaintes, le processus de déposer une plainte au Commissariat, qui existait avant, était de soumettre une plainte par voie électronique à travers un portail. Et ce n'était pas dans le processus d'automatiquement appeler les plaignants, poser des questions et d'obtenir davantage de renseignements. Les plaintes étaient transmises aux divers ministères pour être traitées. Et ce qu'on me dit, c'est que la réponse venait du ministère, et si, après deux essais, la réponse n'était pas satisfaisante, on fermait le dossier. Donc, ça ne correspond pas avec la pratique d'un Ombudsman.

La première chose qu'on fait, c'est qu'on appelle le plaignant, on obtient plus de détails. Écoute, comme avocat en pratique privée, je savais que les gens ne présentaient pas une plainte sur un plateau d'argent. Ce ne sont pas des experts en Droit. Il faut aller- faut poser des questions, faut parler, faut être curieux, pour aller au fond de la chose. Donc, nous sommes en train d'adapter et installer nos processus d'Ombudsman au sein de l'unité des services en français et ça va améliorer le service au francophones.

Q : Vous êtes en train de changer la relation, hein? Parce que Mme Burke n'était pas nommée, vous êtes déjà en train de changer le processus. Qu'est-ce que ça dit sur son indépendance?

Ombudsman : Pour établir une relation plus directe avec la communauté francophone, effectivement.

Q : Mais quand même, vous changez, vous changez le système. Elle n'est pas encore nommée et puis vous, vous êtes en train de changer le système. Ça dit quoi sur son indépendance?

Ombudsman : J'étais- J'ai agi comme Commissaire par intérim.

Q : *A question for both of you. How do you envision the relationship between your two roles? How much of this will be sort of an independent function of your office, how much of it is sort of a managerial relationship?*

Ombudsman : *So, it's teamwork. First and foremost, it's gonna be teamwork. Look, Mrs. Burke has been appointed as Commissioner of French Language Services in the – at the level of Deputy Ombudsman. So obviously, Deputy Ombudsman is somebody I'm gonna work very, very closely with and I can tell you we have exactly the same vision and the same aspirations for this unit, to really promote French language services in the province. And so, she's gonna be in charge of her unit, she's gonna be very proactive in the community. Essentially, she's gonna do the same functions as the previous Commissioner did. It's the same. She's gonna do the same job, the same role. She has the same powers. The law is the same. So, she's essentially gonna be doing the same work as the previous Commissioner did.*

Q : Le gouvernement a toujours justifié le changement de modèle en disant qu'il voulait réaliser des économies. Vous dites que ce sera donc le même rôle, la même chose, mais l'objectif, si je comprends, c'est de réaliser des économies. Pouvez-vous nous donner une idée d'où vous allez accomplir, allez réaliser des économies et est-ce que ça veut dire que – je comprends que la question est délicate – mais est-ce que ça veut dire que vous avez dû accepter une réduction de salaire par rapport à ce que vous gagniez en 2018 sur la « Sunshine List » ?

Ombudsman : Non du tout, du tout. Tout ce que je peux vous... Je n'irai pas dans les détails du budget aujourd'hui. Tout ce que je peux vous dire – parce qu'il faut encore monter l'équipe, il y a des postes à combler au sein de l'unité, parce qu'il y a des gens qui sont partis – tout ce que je peux vous dire c'est que le budget présenté par mon bureau pour l'année prochaine, c'est le premier budget global qui comprends les trois – les trois... activités : intervenant auprès des jeunes, services en français et l'Ombudsman. Donc, au mois de novembre, nous avons présenté pour la première fois un budget global pour ces trois activités-là. Le budget était de 5,84 millions de moins que le total des trois bureaux indépendants, auparavant. Donc, c'est ça le détail que je peux vous donner aujourd'hui. Je n'ai pas amené les chiffres avec moi.

[questions se chevauchent / *overlapping questions*]

Q : Mme Burke, dans le communiqué c'est écrit que la Commissaire sera indépendante des groupes d'intérêts et des lobbyistes. Est-ce que M. Boileau était trop proche des groupes francophones? C'est ça que ça veut dire?

Commissaire : Je pense, que ce soit M. Boileau ou moi-même, au niveau de la communauté, on se rapproche quotidiennement à la communauté alors il n'y a rien qui va changer de ce côté-là. La quest...

Q : [inaudible] ... cette phrase-là est nouvelle, dans le communiqué, on dit qu'il va y avoir une distance avec les groupes de pression...

Commissaire : C'est une question d'impartialité, évidemment. Un bureau d'Ombudsman est un bureau très impartial avec une objectivité qui doit être maintenue et c'est ce que j'ai l'intention de faire en tant que Commissaire. C'est de reconnaître et de respecter la culture et la dynamique qui existe au cœur d'un bureau d'Ombudsman.

Q : En même temps, vous avez passé, quoi, 20... Combien d'années au gouvernement?

Commissaire : Ça fait plus que 20 ans.

Q : Plus de 20 ans...

Commissaire : Oui.

Q : Vous avez tout un réseau dans le gouvernement, j'imagine...

Commissaire : Tout à fait.

Q : Vous vous êtes faites des amis. Et là vous allez devoir enquêter un peu sur les décisions de vos amis. Ça ne vous place pas dans une situation un peu délicate?

Commissaire : Non, pas du tout. En tant que juriste, j'ai aussi joué un rôle semblable. Comme juriste qui a représenté le gouvernement et d'autres intervenants devant la cour et devant les tribunaux. Et dans ce cas-là, évidemment, un avocat a toujours une objectivité et c'est ce que j'ai l'intention d'exercer en tant que Commissaire. L'objectivité et l'impartialité vis-à-vis le gouvernement et ses politiques, ce qui m'intéresse vraiment c'est comment mesurer l'impact de ces politiques-là vis-à-vis notre communauté francophone.

Q : [inaudible] ... ce n'est pas facile avec tous ces gens-là que vous connaissez depuis plus de 20 ans?

Commissaire : J'ai pleine confiance que mes collègues me connaissent assez bien, que sera le cas avec eux, que je vais pouvoir facilement exercer l'exercice – exercer l'impartialité tel que le poste exige.

Q : Mais quand même, vous allez peut-être devoir enquêter sur des programmes sur lesquels vous avez vous-même travaillé. Que ce soit au collège ou université tout récemment ou aux affaires francophones avant. Est-ce qu'il y a un inconfort par rapport à ça? Parce que ça sera peut-être sur des programmes...

Q : ... que vous avez développés.

Q : C'est ça.

Q : C'est ça.

Commissaire : Tout à fait. Alors, on change de cape, on regarde les choses peut-être un peu différemment, mais je ne vois aucunement de conflits même en reconnaissant que l'impartialité que je vais devoir exercer vis-à-vis ces dossiers-là vont me permettre de voir les choses un peu différemment, possiblement, et même prendre des décisions qui ne seraient peut-être pas les mêmes décisions que j'aurais prises lorsque j'étais fonctionnaire.

Q : Est-ce que vous avez un exemple?

Commissaire : Je n'ai pas d'exemples en tête, mais...

Q : [inaudible] ... parce que...

Commissaire : Je vais vous les partager avec le temps, certainement! [rire]

Ombudsman : C'est sa troisième journée!

Q : Oui, c'est sa troisième journée mais ça fait 20 ans qu'elle est dans le gouvernement. Elle connaît bien le gouvernement. Ça fait que c'est quoi les problèmes actuellement, structurels dans le gouvernement, au niveau des services en français?

Commissaire : Écoutez, ça va prendre plus longtemps que quelques minutes qu'on a aujourd'hui, mais je vais certainement, avec le temps, pouvoir en discuter plus longuement avec vous.

Q : Quelles sont vos priorités, des sujets chauds sur lesquels vous voulez travailler?

Commissaire : Les sujets chauds, le premier sujet, évidemment, c'est l'intégration du bureau au cœur du bureau de l'Ombudsman. Alors, ça c'est une priorité pour moi, c'est une priorité pour le gouvernement, et aussi pour Paul, ici. On travaille depuis lundi à établir la meilleure façon d'intégrer de façon fluide.

Dans un deuxième temps, c'est la prestation des services en français et le rehaussement de la communauté, le profil de la communauté, ce que j'ai fait pendant plusieurs années au Ministère des affaires francophones alors, encore-là un besoin de travailler davantage à ce sujet.

Et dans un dernier temps, une autre grande priorité c'est la question de la pénurie de la main d'œuvre francophone. Je reconnais non seulement, en tant que sous-ministre adjointe mais aussi en tant qu'éducatrice et quelqu'un qui a recruté souvent dans le contexte de mes fonctions à la fonction publique, que c'est un défi. Et c'est une priorité pour moi dans les mois et les années à venir.

Q : *I got a quick question. Mr. Dubé, were you going to say something?*

Ombudsman: *No, I was just going to respond to this lady's question, who wanted me to repeat in English what I had said in French and asked for details.*

Q : *Go ahead.*

Ombudsman : *What I said was in November we presented our first budget to the Board of Internal Economy that comprised all three activities since the merger, since the transition, and that budget was 5.84 million dollars less than the total of the separate budgets for the office of the child advocate, French language services and the Ombudsman's.*

Q : *[inaudible] ... Mr. Dubé because that was like one major, major sticking point. The community was thinking 'we're getting screwed', getting less services, less manpower, less accessibility, whatever the case may be; you're telling us today there's a bit of truth in that insofar as there's less money. So, I understand that you might not have all the details, and that's totally fine, but can you tell us, give us an understanding at least... une impression d'où ça va... qu'est-ce que- qu'est-ce que le bureau, qui est anciennement M. Boileau, qui se retrouve sous votre direction, qu'est-ce que... qu'est-ce qu'il va avoir de moins?*

Ombudsman : Écoutez, tout d'abord, on n'a pas sollicité ce changement-là. Ce n'est pas moi qui ai proposé ces changements-là, cette transition et ce n'est pas moi qui ai promis de sauver de l'argent, OK? Ces changements-là nous ont été imposés...

Q : *[inaudible] ... celui qui est un peu au...*

Ombudsman : Écoutez, on a un devoir, une obligation envers les contribuables, effectivement, de gérer nos affaires de la façon la plus efficace et efficiente que possible. Si on peut éliminer des coûts inutiles, on le fera, et effectivement, nous avons coupé quelques postes – je pense qu'on y fait référence dans le communiqué de presse – à l'ancien Commissariat, il y avait des postes qu'on a jugé inutiles, on les a éliminés.

Un exemple, okay, les ressources humaines et les finances étaient – les fonctions de ressources humaines et finances n'étaient pas au sein du Commissariat. Ces services-là étaient offerts par l'Assemblée Législative. Il y avait une personne qui faisait la navette, plus ou moins, pour aller porter – la façon que je comprends le rôle – business manager, ou quelque chose comme ça, qui faisait la liaison entre l'Assemblée Législative pour la fourniture de ces services-là. C'était inutile parce qu'au bureau de l'Ombudsman nous avons une équipe de ressources humaines et une équipe de finance très rodée, très professionnelle, donc c'est un exemple, c'est un exemple.

Q : I just wanted to drill down a bit more into those finances, if you don't mind, when you were replying to Victoria. So, your budget, you said, was 5.84 million less than the total of Ombudsman ...

Ombudsman : *Child and youth advocate, French language services.*

Q : Child and youth advocate and French language services. So, how much of that saving was French languages services and how much of that saving was... because I see you only had to get – you're only three fewer on the French language services and I think it was 40 – 49 fewer at the PACY, so...

Ombudsman : *There's more savings from Child and Youth advocate, for sure. I don't have the exact breakdown for you.*

Q : OK. But, what I'm getting at is, you said this job that Ms. Burke will be doing is pretty much the same as the previous Commissioner, whereas the Child advocate, you're not doing any advocacy anymore, so how much has that service been trimmed?

Ombudsman : *Well, like I said, there are – as I alluded to in the other question – there are efficiencies found in combining the offices and having the services done in-house. So, for example, human resources, finance, that type of thing, there's a cost-saving and time-saving and effort-saving to the Legislative Assembly by taking those functions away, because every time they wanted to hire somebody, every time they was a recruitment process, credit card payments, budget preparation – that was all done by the Legislative Assembly. So, I can't put a dollar figure on that, because I don't have access to that, but there's a lot of work and effort and time that has been taken away from the Legislative Assembly, that we are absorbing.*

Q : OK. Can I just follow up on that just one, one sec? In terms of – not to be too nosy or anything – but everyone always wants to know the salary for these public positions, so is the salary the same as it was for the previous FSLC and, if so – or what is the salary?

Ombudsman : *Well, Ms. Burke was an Assistant Deputy Minister, and so the Deputy Ombudsman level salary, in my office, is aligned with the Assistant Deputy Minister.*

[questions se chevauchent / overlapping questions]

Ombudsman : *Pardon?*

Q : You won't give us a figure, though?

Ombudsman : *Well, it will come out in time. I can't calculate it right now, because there are things that come into... that have to be calculated by the end of the year and there are different factors, so.*

Q : Il n'y a pas de réduction de salaire par rapport à ce que vous gagniez, alors.

Ombudsman : Non, je ne lui aurais pas demandé de prendre une réduction de salaire pour venir combler ce poste.

Q : Juste que c'est ironique, dans la mesure où, en 2018, selon la « Sunshine List », vous gagniez plus que M. Boileau à ce moment-là et on parle d'économie, de réaliser des économies alors vous comprenez que pour le public, ça sonne ironique.

Ombudsman : Ce n'était pas une promesse de ma part. Et l'autre affaire qu'il faut souligner c'est qu'avec toutes ses compétences, avec toute son expertise en Droit et tout ça, Mme Burke sera un atout pour le bureau de l'Ombudsman et je pense qu'elle va nous aider, elle ne sera pas juste une... sa contribution ne sera pas limitée à l'unité des services en français. On va compter sur son expertise dans le fonctionnement général du bureau de l'Ombudsman.

Q : Donc vous avez démissionné de la fonction publique, Mme Burke...

Commissaire : Effectivement.

Q : Ce n'est pas un prêt de service, c'est...

Commissaire : Non.

Q : Et c'est un mandat de combien de temps?

Ombudsman : Pardon?

Commissaire : Pour toujours! [rire]

Q : Il n'y a pas de 5 ans, ou de 7 ans, il n'y a pas...

Commissaire : Il n'y a pas de date limite. Il n'y a pas de date limite.

Ombudsman : C'est une embauche. Ce n'est pas un contrat.

Q : OK.

Ombudsman : À temps plein.

[questions se chevauchent / *overlapping questions*]

Q : Mme Burke, j'ai une question sur l'environnement dans lequel vous évoluez maintenant. Parce que la communauté francophone a été – je vais être gentil là – fortement irritée. Je choisis mes mots, avec tout ce qui s'est passé, avec le changement de régime, M. Boileau qui a dû partir, tout le débat autour de ça, ça fait un feu pas possible d'un bout à l'autre du Canada, dans les communautés francophones. Puis en plus, les gens en Ontario, ici, je pense qu'il y en a beaucoup qui l'ont en travers de la gorge de tout ce qui s'est passé. Vous, vous arrivez. Vous êtes pleine de bonne volonté. Vous arrivez avec M. Dubé. M. Dubé est un peu pris « *left holding the bag* » un petit peu avec ça. Il fait du mieux qu'il peut, puis ça va sûrement être super bon, mais est-ce que vous avez un message pour la communauté? Est-ce que vous avez quelque chose à leur dire? Parce que vous arrivez dans un moment qui a été difficile pour eux autres.

Commissaire : Vous dites « pour eux autres ». Je veux juste signaler que je fais partie de la communauté francophone et donc, je fais partie de la communauté depuis ma jeunesse. C'est un changement de cap, comme j'ai dit, un virement important pour la communauté, mais aussi ça présente des occasions pour évoluer dans une direction très positive pour nous. Quand je me suis jointe au Ministère des affaires francophones, encore là il y avait la question « comment on va évoluer dans cet univers? » et à chaque étape, je pense, de cette évolution ça exige quelqu'un avec une vision qui va mener à des succès pour notre communauté.

Alors ce que je dis à la communauté en général, « je suis là avec vous et j'espère bien gagner votre confiance, comme l'ancien Commissaire l'a gagnée, pour évoluer dans un nouvel univers avec un bureau très bien établi, avec des ressources qui vont pouvoir m'aider à accélérer même davantage et donc, j'ai pleine confiance qu'on est en bonnes mains maintenant sous la rubrique générale du bureau de l'Ombudsman de l'Ontario. »

[questions se chevauchent / *overlapping questions*]

Q : Qu'est-ce que vous pensez du bilan de Doug Ford... Qu'est-ce que vous pensez du bilan de Doug Ford en francophonie jusqu'à maintenant?

Commissaire : Bien écoutez, j'ai toujours dit que, souvent quand on ne connaît pas quelque chose, c'est que nous avons une responsabilité à éduquer. Et je vois le rôle important du Commissaire, et de l'Ombudsman en général, d'éduquer le gouvernement qui entre en fonction. Il est là maintenant, le gouvernement est là depuis plus qu'un an et demi. La grande tâche c'est de continuer à éduquer le gouvernement vis-à-vis la communauté, les accomplissements et tout ce que la communauté a à offrir.

Q : M. Boileau allait souvent dans les médias pour dénoncer des choses. Vous, vous allez peut-être moins avoir cette stratégie-là?

Commissaire : Oui, tout à fait. En partie, évidemment, on parle au nom d'une communauté dans une certaine mesure, mais il faut toujours respecter l'impartialité qui nous est accordée en tant que sous-Ombudsman et, dans une certaine mesure, oui, vous dites que M. Boileau a parlé au nom de la communauté souvent, la question c'est « est-ce que le nouveau poste va le permettre autant que c'était le cas, peut-être, dans l'ancien régime? »

Q : Donc la réponse c'est non, vous dites?

Ombudsman : Si je pouvais ajouter quelque chose. Dans le monde d'Ombudsman, c'est cette impartialité qui mène à une crédibilité. C'est la crédibilité qui nous donne le pouvoir d'influencer. Donc c'est très important de maintenir cette impartialité et toute perception d'impartialité et d'indépendance, et c'est ce qu'on va faire.

Q : C'est quoi le chien de garde des francophones? Un chien de garde ce serait « défenseur », hein? C'est ça que vous voulez dire?

Ombudsman : Nous allons promouvoir un respect pour le fait français et le respect pour les droits linguistiques. Nous ne sommes pas un défenseur pour des individus, les particuliers, mais pour les droits aux services en français. Ça fait partie du fonctionnement de l'Ombudsman de toujours promouvoir des droits, que ce soit des droits de la personne, des droits linguistiques, mais ce n'est jamais parti pris pour l'individu.

Q : C'est pourquoi quand je vous demande des prises de positions-là, sur des dossiers particuliers, vous ne pouvez pas prendre de position...

Ombudsman : Écoute, on ne joue pas dans la politique publique, on ne surveille pas l'exécutif, on ne surveille pas le gouvernement élu. Les élus sont élus pour agir et gouverner, mais une fois qu'une politique ou un processus est mis en place, un programme est mis en place, on est là pour l'évaluer. Donc, on surveille la bureaucratie, pas le gouvernement élu.

Q : Et donc, ça veut que vous n'irez pas au-devant...?

Q : Bon « move » de M. Ford quand même... Vous n'êtes pas obligé de répondre, c'est correct.

Q : Ce que vous dites, donc, vous n'allez pas au-devant des choses? Si vous dites qu'on attend que ce soit installé, que le programme soit là, et là on peut l'évaluer...?

Ombudsman : Oui, principalement, principalement. On est là pour surveiller le fonctionnement de la branche administrative du gouvernement. Est-ce qu'il y a transparence? Est-ce qu'il y a une responsabilisation de la bureaucratie? Est-ce qu'il y a équité procédurale dans les démarches, dans la livraison des services, si vous voulez.

Q : Mais une des grandes préoccupations de la communauté, justement, de l'abolition et du transfert des responsabilités, c'était de dire « on perd un observateur qui va au-devant, au-delà des plaintes ».

Ombudsman : Écoutez, lorsqu'on prend connaissance d'un dossier, un enjeu systémique, on est là pour porter des recommandations pour améliorer le service, améliorer le traitement d'une population.

Q : *You've talked about the role being proactive, that was one of the things that the former Commissioner was concerned would be lost with this transfer, and one of the things that he mentioned was a report he did on the lack of – just for example – post-secondary options for francophones and how that led to the conversation on the francophone university. So do you envision your office being able to do work like that?*

Ombudsman : *Absolutely, absolutely. Look, I've looked and I've asked for, you know, what are the greatest accomplishments of the – and there were many – of the former Commissioner. Whether it's the definition of 'francophones', whether it's the establishment of entities for planning the French language services in healthcare. There is nothing, there is nothing in the law that's changed, there's nothing in the role of the Commissioner that would not allow Mrs. Burke to have the same kind of results. We do systemic issues all the time. We identify problems of a systemic nature that affect the whole province sometimes. We're world-renowned for the quality of our investigations, the impact of our systemic investigations. We'll be doing systemic investigations into French language services. We'll be promoting changes. We'll be recommending to different departments "here's what you have to do to correct this systemic issue" and provide a more responsive application of the law to provide French language services whenever it's appropriate.*

Q : *And, just in terms of the unit itself, can you give us – like, how many staff are there in total and are you still hiring?*

Ombudsman : *There are posts to fill and again, Mrs. Burke is gonna have carte-blanche to build the team that she needs, that she's gonna determine. Some people have left, it's probably*

half of the size it was before the transition, and so that's gonna be one of her priorities, is to staff up her team. I don't want to speak for her on that, but she's gonna have the ability to build the team that she needs.

Commissioner : Yeah, I think it's important to mention that, as Paul has just signaled, that the laws haven't changed with regard to the office. The laws are the same, the French Language Services Act, which governs the level of activity and proactivity that the Commissioner can have in development of government policy. So, I don't think there's a concern to be raised with regard to the fact that I will be reporting in to, and participating with, the office of the Ombudsman, with regard to what authority the Commissioner will ultimately have.

Étienne [journalist] mentioned "chien de garde" and that's the role. I envision this new opportunity as not only having "un chien de garde", but "deux chiens de garde". We have the Commissioner obviously, in the context of a larger organisation, with the Ombudsman, that's gonna be able to have a broader reach, broader scope, I believe, over French language and the culture in this province, and I view that as an expansion of the role as opposed to a position that would see it be reduced.

Q : Vous avez dit, Madame...

Q : This was a move that a lot of francophones were upset about, the loss of the independent office. Do you think your office has the confidence of francophones, Franco-Ontarians, when it comes to language rights and services, and how are you going to build that, going forward?

Ombudsman : So, our office could not be any more independent. I think we're – we're renowned around the world for being independent and being impactful. And the Commissioner being within the Ombudsman's office does not change that independence. It's a bit like... To me, it's a false argument. It's like saying only a lawyer with his own practice, a private practice, can be an effective pleader and influencer and change maker, while, if you're in a big law office, surrounded and supported by experienced colleagues, with more resources, you can't be as effective. To me, that's not logical. It's the opposite. Mrs. Burke is gonna be now with the same powers as the former Commissioner, actually have more resources and a stronger team and a greater platform from which to do her work. So, I think this is a great improvement. I think that we're very enthusiastic about this, and of course, we're gonna have to go out there and get results to appease and to show and to demonstrate this to the francophone community. That's what we're committed to doing. I think – we're very excited about this opportunity.

Q : Mme Burke, comment vous allez gagner la confiance des gens comme vous le souhaitez quand on sait qu'il y a des organismes, comme – je pense à l'AFO, qui veut faire pression sur le gouvernement pour retourner à l'ancien modèle? Donc, il y a différents groupes qui réclament le retour au Commissariat tel qu'il était avant la transition. Comment vous allez tenter de gagner le cœur des gens dans ce contexte-là?

Commissaire : Écoutez, je pense que je vais me baser sur le lien très étroit que j'ai eu et que je continue à avoir avec la communauté francophone, y compris l'AFO. Je connais bien M. Jolin et M. Hominuk. On a travaillé en étroite collaboration pour accomplir plusieurs choses merveilleuses pendant les quatre ans que j'étais au Ministère des affaires francophones. Cela dit, un retour vers le passé n'est pas nécessairement dans les cartes pour le moment. Je pense qu'il faut aller de l'avant avec ce qu'on a maintenant comme nouvelle structure, et comme l'a bien dit Paul, et je fais écho à cela. Avec des ressources supplémentaires et un organisme maintenant qui a la portée pour bien servir la communauté et j'espère bien pouvoir continuer mes démarches auprès de l'AFO pour travailler avec eux.

Ombudsman : C'est un exemple... ça c'est un débat politique, donc on ne s'en mêle pas. C'est une décision du gouvernement, c'est une décision de politique publique. Nous, entre temps, on a été confié un mandat, une population à servir. On a un travail à faire et on est très confiant de pouvoir faire du bon boulot et on a hâte, on a très hâte de se lancer dans ce projet et de donner des résultats. La question était posée « comment gagner la confiance de la population », c'est en donnant des résultats. La minute qu'on commence à donner des résultats, à influencer des changements positifs, dont je suis très confiant que ça va arriver assez tôt, je pense que les gens vont commencer à comprendre que...

Écoute, je comprends l'importance des symboles. Les symboles ont leur importance, mais vraiment, ce que je suis en train de dire aujourd'hui, c'est que la différence est plutôt symbolique entre l'ancien Commissaire et la nouvelle Commissaire. C'était symbolique, parce que les pouvoirs sont les mêmes, les ressources sont... elle a plus de ressources, une plateforme plus rodée, il y a une crédibilité d'un organisme qui va pouvoir faire en sorte qu'elle puisse avoir des... réaliser des choses, avancer des choses aussi bien. Et ce n'est pas pour enlever ce que M. Boileau a fait dans le passé. Il a fait de très belles [sic] accomplissements. Il a réalisé des choses très importantes. Avec les mêmes pouvoirs – c'est juste logique pour moi – les mêmes pouvoirs au sein d'un organisme plus vaste, plus puissant. On ne peut pas faire autrement qu'avoir le même genre de résultats. Et je vous dis qu'on est engagé à faire ça.

Q : [inaudible] ... Mais par exemple, M. Dubé, il avait fait un rapport sur l'Université de l'Ontario français disant, avant que ce soit confirmé, disons, que le gouvernement aille de l'avant avec ça, est-ce que vous pourrez faire la même chose, vous, à faire des rapports sur des trucs qui ne sont pas encore réalisés par le gouvernement pour suggérer des idées dans de grands rapports ... Madame Burke, vous pouvez peut-être répondre...[inaudible]

Ombudsman : Écoutez, on n'aborde pas là dans la spéculation de quelle sorte d'enjeux qui va arriver, mais...

Q : [inaudible] Non, non, on parle de rapports. Avant, il y avait des rapports qui étaient sur des enjeux et il y avait une vision d'avenir sur les enjeux francophones. Là, c'est une vision d'avenir ou si on réagit à des mauvaises décisions du gouvernement?

Ombudsman : Regardez notre travail, regardez les rapports qu'on fait. C'est un peu des deux. On identifie des lacunes, on identifie des enjeux systémiques et on propose des solutions pour les rectifier. Ce sera la même approche.

Q : Et puis, justement, vous avec... Je répète encore la question. Vous avez passé 20 ans dans le gouvernement. C'est une expérience extraordinaire. C'est quoi qui ne fonctionne pas, qui fait que les Franco-Ontariens ont encore des problèmes à avoir des services en français dans plusieurs sphères?

Commissaire : Ce qui fonctionne bien, peut-être, et non pas ce qui fonctionne peut-être moins bien, c'est, chez moi au moins, une proactivité est essentielle afin d'obtenir des résultats concrets. Alors, je ne crains pas que dans le poste actuel du Commissaire je ne pourrais pas être proactive. Je pense que la proactivité va prédominer sur tout dossier, mais de spéculer aujourd'hui quant à la réaction vis-à-vis certains dossiers relatifs à d'autres...

Q : [inaudible] ... priorités là? Vous avez parlé de la main d'œuvre bilingue, vous avez dit l'intégration au sein du bureau de l'Ombudsman, mais est-ce qu'il y a d'autres enjeux qui vous préoccupent, vous, en tant que nouvelle chien de garde des francophones?

Commissaire : Tout à fait. Ça touche les secteurs-clés et ça venir dans les semaines à venir, les secteurs-clés qu'on a identifiés, même quand j'étais au Ministère des affaires francophones. N'oublions pas que j'ai travaillé aussi dans un contexte national au cœur de la conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. Et là aussi, les mêmes enjeux existent partout au pays, dans les mêmes secteurs, alors, à venir, à venir dans les prochaines semaines.

Ombudsman : On commence en bâtissant des relations. On commence par établir des relations.

Q : Vous allez faire vos propres rapports ou ça va être un rapport annuel, par exemple, qui va intégrer, qui va inclure une portion de l'unité des services en français?

Ombudsman : Probablement séparé. Je pense que – on n'en a pas parlé, franchement en trop de détails, mais je pense que ça mérite des rapports individuels.

Q : [inaudible] ... les symboles sont importants. [rire] Mme Burke, peut-être une question. M. Dubé a dit, vous allez avoir votre indépendance et tout et tout. Est-ce que vous sentez, vous, que vous avez le droit, dans l'exercice de vos fonctions, de lancer des enquêtes sans avoir l'approbation de M. Dubé?

Commissaire : Je crois que dans...

Q : [inaudible] ... sans nécessairement la demander, parce que ça c'est une partie de l'indépendance. Il y a des symboles, mais là, il y a... comment ça fonctionne?

Ombudsman : Les pouvoirs sont délégués. Il y a un Ombudsman et les pouvoirs sont délégués. Elle agit en...

Commissaire : Effectivement, c'est ce que j'allais dire.

Q : OK. Pouvez-vous m'expliquer, donc; vous pensez, vous, vous avez la latitude pour le faire sans être obligée d'avoir le feu vert de M. Dubé.

Commissaire : Étant donné la nouvelle structure, évidemment, le tout qui va se faire du côté d'un sous-Ombudsman sera en collaboration et en coopération avec l'Ombudsman. Un bureau de la sorte ne pourrait pas fonctionner en autant que ce lien n'est pas bien établi. Je suis très motivée par le fait que moi et Paul avons développé une très belle synergie, et même si ça fait juste trois jours que je suis là, et j'ai pleine confiance qu'on va pouvoir avancer dans les directions voulues ensemble et non pas individuellement.

Q : D'entrée de jeu, vous avez parlé d'un processus de sélection complexe, M. Dubé. Pouvez-vous nous expliquer en quoi ça été si complexe?

Ombudsman : Complexe dans le sens qu'il fallait trouver la bonne personne. Quelqu'un avec des compétences en droits linguistiques. Nous avons lancé une recherche qui était pancanadienne. On a eu des applications de Terre-Neuve à l'Alberta. Je pense que la firme de recrutement a identifié plus de 100 candidats potentiels. Et, juste pour faire le commentaire sur la longueur ou la durée du processus, j'ai lu quelques commentaires qui suggéraient que ç'a pris trop de temps ou qu'on trainait la patte. Ce n'était pas ça du tout. Nous avons eu le mandat le 1^{er} mai – si je regarde l'échéancier, ici – le 1^{er} mai, mandat pour services en français confié; juin 2019, accueillir une conférence internationale des commissaires aux langues et sortir notre rapport annuel; juillet, embaucher une firme de recrutement et convoquer un panel expert pour participer au recrutement; août, mois d'août 2019, compétition lancée; septembre, réception des candidatures; octobre, analyse des candidatures; novembre, entrevues; décembre, deuxième entrevue, l'offre, mettre les points sur les « i », et cetera, et voilà, nous sommes ici. Donc, pour embaucher un cadre, je pense que cinq mois c'est pas mal, c'est pas mal bon et je sais que, si je compare l'expérience avec la fonction publique fédérale, ce genre de chose là peut prendre deux ans. Il n'y avait personne qui [avait plus] hâte que moi de nommer un Commissaire aux services en français, je peux vous l'assurer!

Donc, je pense que notre temps est dépassé donc, je vous remercie pour votre intérêt et écoutez, comme j'ai dit, Mme Burke sera accessible dans le futur, mais on lui demande quelques semaines de connaître son équipe et de pouvoir étudier, qu'on puisse développer un peu de stratégies sur l'avenir et éventuellement elle sera visible et accessible, je vous le promets.

Commissaire : Merci.

Ombudsman : Merci tout le monde. Bonne journée. *Thank you.*